



École des Avenues

233, 8^e Avenue Nord Sherbrooke (Québec) J1E 2S6
Tél. : 819 822-5694 avenues.csr.qc.ca

RESPONSABILITÉS DES PARENTS

La collaboration des parents est toujours souhaitée et essentielle afin de maintenir un milieu de vie sécuritaire et harmonieux qui permet la réussite de tous les enfants.

1- JE M'ADRESSE TOUJOURS AU SECRÉTARIAT

- Lorsque je viens reconduire mon enfant en retard ou après un rendez-vous.
- Pour un rendez-vous avec le personnel de l'école.
- Pour remettre un message ou du matériel à mon enfant.
- Pour venir chercher mon enfant pendant les heures de classe (incluant les récréations).
- Pour participer à une sortie éducative.

➤ *Je ne circule jamais dans l'école sans autorisation.*



2- J'AVISE LORSQUE MON ENFANT EST ABSENT

- J'avise l'école lorsque mon enfant est absent. Même s'il est tôt le matin, vous n'avez qu'à laisser votre message sur la boîte vocale au numéro 819 822-5694 poste 1.

3- JE RESPECTE LES HEURES D'ARRIVÉE LE MATIN ET LE MIDI

- Le matin, je m'assure que mon enfant arrive entre 7h55 et 8h05.
- Le midi, je m'assure que mon enfant arrive à 12h50.
- Si j'accompagne mon enfant à l'école, je marche sur les trottoirs et le reconduis à l'entrée de la cour située entre les deux pavillons ou au petit parc pour les maternelles.
- Je traverse aux intersections supervisées par les brigadiers scolaires.
- En tout temps, je laisse entrer mon enfant seul sur la cour. Je reste à l'extérieur des clôtures.

➤ *Il n'y a pas de surveillance le matin avant 7 h 55 et le midi avant 12 h 50.*

4- JE RESTE À L'EXTÉRIEUR DES CLÔTURES

- J'attends mon enfant à l'extérieur des clôtures du stationnement situé entre les deux pavillons.

SÉCURITÉ

5- JE ME STATIONNE AU BON ENDROIT

- En tout temps, j'utilise le **stationnement situé entre les deux pavillons ou sur la 8^{ème} avenue** pour laisser descendre mon enfant de façon sécuritaire.
- Le stationnement du service de garde, pavillon Laporte, est réservé uniquement aux utilisateurs de ce service.

6- LUNCH ET COLLATIONS

- Je remets le dîner de mon enfant dans une boîte à lunch et sa collation dans un sac (peut être un sac de type « Ziploc ») qui est mis dans son sac à dos.
- Je m'assure que la collation de mon enfant respecte le code de vie de l'école.
 - Fruits, légumes, produits laitiers.
- Pour le dîner, l'école encourage les aliments variés, sains et nutritifs.

➤ *Les noix et les arachides sont interdites en tout temps.*